

Bordeaux, le 03/04/2018

Autisme : Evaluation du Parcours autisme Limousin, l'ARS Nouvelle-Aquitaine pérennise et renforce les interventions précoces pour les enfants et familles de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine porte une attention particulière au diagnostic précoce des troubles du spectre de l'autisme (TSA) et aux interventions précoces, deux priorités affirmées de la stratégie nationale autisme 2018-2022. C'est dans ce cadre qu'elle a lancé en mars 2017 une évaluation de la mise en œuvre de l'expérimentation du centre expert autisme Limousin dont le financement nécessite d'être sécurisé et les modalités de fonctionnement et les résultats améliorés.

Le rapport de cette évaluation montre que les résultats du centre expert sont positifs tant sur la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques de la HAS¹ et de l'ANESM² que sur la qualité du service rendu aux enfants et aux parents. Toutefois, des améliorations sont à engager sur le plan de la gestion de ce dispositif, de son fonctionnement quotidien, de son activité performance et de sa couverture territoriale.

Au terme de cette évaluation menée en lien avec l'ensemble des parties prenantes dont prioritairement les familles et les associations locales d'usagers, l'ARS Nouvelle-Aquitaine confirme la pérennisation de l'expérimentation sous réserve des améliorations indiquées dans le rapport. Le rapport intermédiaire de l'évaluation a été transmis à l'ensemble des parties prenantes pour pouvoir recueillir leur avis. Le rapport définitif sera disponible au plus tard en mai.

Le CHU de Limoges conforté dans sa mission de centre de diagnostics des TSA

Le CHU de Limoges se chargera désormais à la fois du diagnostic précoce de l'autisme pour les jeunes enfants et assurera également la gestion du centre ressources autisme pour l'ensemble des enfants et adultes TSA des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute Vienne. L'ARS Nouvelle-Aquitaine veillera particulièrement à ce que la qualité et les délais de diagnostic précoce soient garantis pour les jeunes enfants. Ce portage fort par le CHU permettra de renforcer également les projets de coopération et de recherche avec les autres centres ressources autisme de la région en cohérence avec les orientations de la stratégie nationale autisme 2018-2022.

L'activité d'interventions précoces mise en œuvre jusque-là par le centre expert est pérennisée

Le centre expert autisme assure actuellement des interventions précoces auprès de 43 jeunes enfants autistes, essentiellement de Haute-Vienne, et disposait, pour réaliser cette activité, d'un financement expérimental et non pérenne de 2 millions d'euros.

¹ Haute autorité de santé

² Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (a rejoint l'HAS depuis le 1^{er} avril 2018)

Compte tenu des résultats positifs pour le parcours des enfants et le service rendu aux parents, l'ARS a décidé de pérenniser l'activité actuelle concernant essentiellement la Haute-Vienne et de la renforcer sur la Corrèze et la Creuse.

Le programme d'interventions précoces sera proposé sur une durée **de 18 mois minimum à 2 ans**, en cohérence avec les recommandations de la HAS et tenant compte des données d'activité reprises dans le rapport d'évaluation de l'ARS.

27 places supplémentaires pour répondre aux besoins de la Corrèze et de la Creuse

L'ARS Nouvelle-Aquitaine fait le choix d'aller plus loin pour répondre aux besoins des enfants et des familles de la Corrèze et de la Creuse en engageant 1 million d'euros supplémentaires et pérennes pour accompagner 27 enfants en plus sur ces territoires, selon le même cahier des charges régional.

Cette pérennisation de l'activité actuelle d'intervention précoce et son extension pour les enfants de la Creuse et de la Corrèze permettra une durée d'autorisation de fonctionnement de 15 ans (comme tout autre service médico-social), une sécurisation des emplois des personnels existants et une garantie de continuité de services rendus pour les enfants et les familles.

Enfin, un redéploiement de places existantes pour répondre aux besoins à venir

Pour les besoins restant à couvrir sur ces trois territoires pour les années à venir, estimés à environ 40 places de SESSAD, l'ARS a d'ores et déjà engagé des négociations avec les gestionnaires de services médico-sociaux existants et compétents dans le domaine de l'autisme pour que des places existantes puissent être redéployées en faveur des interventions précoces.

Une attention particulière de l'ARS pour garantir des interventions de qualité

En contrepartie de cet engagement, les évolutions préconisées dans le cadre du rapport d'évaluation, à savoir améliorer la performance globale du parcours autisme en Limousin et renforcer les coopérations locales, devront être totalement mises en œuvre et feront l'objet d'un suivi rapproché de l'ARS.

L'ambition de l'ARS est de pouvoir, à terme, mailler l'ensemble de son territoire régional par des dispositifs d'interventions précoces et ce, dans le souci permanent de garantir des interventions conformes aux recommandations de la Haute autorité de santé et les plus adaptées aux besoins des enfants et aux attentes légitimes des familles.

Contacts presse : Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine Département communication

> Marie-Claude SAVOYE Tél: 05 47 47 31 45

ars-na-communication@ars.sante.fr